RCS : CANNES
Code greffe : 0602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CANNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00082
Numéro SIREN : 695 720 821
Nom ou dénomination : BFSA

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2017 sous le numéro de dépôt 1891

Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes : dépôt N°1891 en date du 06/07/2017

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes, le 06 JUIL. 2017

957 B 92 1891

1 - BILAN ACTIF — DGFiP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 183 av. de la roubine,06154 CANNES LA BOCCA — Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 6 9 5 7 2 0 8 2 1 0 0 0 1 3 — si déposé néant, cocher la case : ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31/12/2016 Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	3 448 095	AI	3 448 095
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 461 572	AK 1 050 443	411 129
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	103 740	AO 49 341	54 399
	Constructions	AP	1 743 860	AQ 471 956	1 271 903
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 408 353	AS 1 211 393	196 961
	Autres immobilisations corporelles	AT	23 780 552	AU 16 993 357	6 787 195
	Immobilisations en cours	AV	111 629	AW	111 629
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	34 500	CV	34 500
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF	1 108 439	BG	1 108 439
	Autres immobilisations financières *	BH	588 771	BI	588 771
	TOTAL (II)	BJ	33 789 511	BK 19 776 490	14 013 021
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	26 104 119	BU 876 190	25 227 929
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	16 593 939	BY 1 726 572	14 867 367
	Autres créances (3)	BZ	8 912 266	CA	8 912 266
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	7 809 094	CG	7 809 094
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	830 294	CI	830 294
	TOTAL (III)	CJ	60 249 712	CK 2 602 762	57 646 950
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	94 039 223	1A 22 379 252	71 659 971

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

Certifié conforme — 26 juin 2017

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) *	(Dont versé : 6 200 000)	DA	6 200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Écarts de réévaluation (2) *	(dont écart d'équivalence : EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD	620 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)*	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF	
	Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	13 643 359
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	4 326 486
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	1 222 760
	TOTAL (I)		DL	26 012 605
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	605 993
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	605 993
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 159 021
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI)	DV	2 608 503
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	32 073 763
	Dettes fiscales et sociales		DY	7 052 272
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	494 924
	Autres dettes		EA	1 648 510
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	4 379
	TOTAL (IV)		EC	45 041 373
	Écarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	71 659 971

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	44 216 576
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste) DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant [] *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	158 402 764	FB	819 421	FC	159 222 185
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	343 130	FH		FI	343 130
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	158 745 894	FK	819 421	FL	159 565 315
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	164 444
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	3 694 899
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 285 437
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	165 710 094
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	110 908 723
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(2 113 602)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	21 335 708
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 508 076
	Salaires et traitements *					FY	16 114 781
	Charges sociales (10)					FZ	5 764 038
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 483 323
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	1 761 578
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	815 814
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	158 578 438
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	7 131 656
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	79 741
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	79 741
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	140 194
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	140 194
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(60 453)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	7 071 203

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 734 613
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	742 300
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	2 478 412
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 640 644
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	47 821
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	56 569
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 745 034
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(266 621)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	624 814
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	1 853 282
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	168 268 248
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	163 941 762
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	4 326 486

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	424 403
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	216 810
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	30 977
(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 200 824
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	107 274
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL GENERAL	2 745 034	2 478 416

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Différences sur comptes tiers	29 214	402 038
Ecarts sur provisions sur autres achats et charges externes	94 319	15 504
Ecarts sur impôts et taxes	93 276	6 861
TOTAL GENERAL	216 810	424 403

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Extension 1

BFSA

(7) Détail produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges excep.	Produits excep.
Dossier assurance inondation Cannes du 3 octobre 2015	375 614	1 718 700
Provision pour hausse de prix		561 628
Provisions et reprises sur litiges	56 569	180 672
Couts licenciements	399 382	
Charges fermeture salle expo Toulon	68 050	
Opération déstockage stocks obsolétes	1 494 912	
Perte sur litige prestataire informatique	147 154	
Contrôle URSSAF	112 933	
VNC et produits de cession sur actif immobilisé corporel	1 476	1 500
VNC et produits de cession sur actif immobilisé incorporel	46 344	
Divers	42 599	15 917

TOTAL	**2 745 034**	**2 478 416**

SOMME DES EXTENSIONS	**2 745 034**	**2 478 416**

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

5 - IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA

Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	4 944 482	KE		KF	237 257	
CORPORELLES	Terrains		KG	103 740	KH		KI		
	Constructions – Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ		KK		KL		
	Constructions – Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	1 240 424	KN		KO	394 730	
	Constructions – Installations générales, agencements* et aménagements des constructions (Dont Composants M2)		KP	108 706	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS	2 113 217	KT		KU	43 977	
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	18 817 763	KW		KX	3 876 579	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport *		KY	305	KZ		LA		
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	1 077 380	LC		LD	182 987	
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	119 163	LI		LJ	111 629	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
		TOTAL III	LN	23 580 697	LO		LP	4 609 903	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	31 500	8V		8W	3 000	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1 664 463	1U		1V	139 283	
		TOTAL IV	LQ	1 695 963	LR		LS	142 283	
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	30 221 143	ØH		ØJ	4 989 443	

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: Par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	272 072	LW	4 909 668	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	103 740	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	1 635 154	MF		
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	108 706	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	748 841	MK	1 408 353	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	22 694 342	MO		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	305	MQ		MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	174 157	MT	1 086 210	MU		
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	119 163	MZ		NA	111 629	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III	IY	119 163	NG	923 303	NH	27 148 134	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 500	ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	106 536	2F	1 697 209	2G		
		TOTAL IV	I3		NJ	106 536	NK	1 731 709	2H		
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	119 163	ØK	1 301 911	ØL	33 789 511	ØM		

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054-bis 2017

Exercice N clos le 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : BFSA

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 **TOTAUX**						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –

3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

6 - AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisatons incorporelles — TOTAL II	PE	1 012 077	PF	264 093	PG	225 728	PH	1 050 443	
Terrains	PI	44 309	PJ	5 032	PK		PL	49 341	
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d'autrui	PR	302 619	PS	92 898	PT		PU	395 517	
Constructions — inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	71 342	PW	5 098	PX		PY	76 439	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	1 886 261	QA	72 497	QB	747 365	QC	1 211 393	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	15 252 195	QE	951 827	QF		QG	16 204 022	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH	305	QI		QJ	305	QK		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	871 613	QM	91 878	QN	174 157	QO	789 335	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	18 428 644	QV	1 219 230	QW	921 827	QX	18 726 047	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	19 440 722	ØP	1 483 323	ØQ	1 147 555	ØR	19 776 490	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'emission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			1		2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	1 784 388	TG		TH	561 628	TI	1 222 760
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1 784 388	TS		TT	561 628	TU	1 222 760
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	730 096	5W	56 569	5X	180 672	5Y	605 993
	TOTAL II	5Z	730 096	TV	56 569	TW	180 672	TX	605 993
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	1 070 000	6P	876 190	6R	1 070 000	6S	876 190
	Sur comptes clients	6T	1 265 259	6U	885 388	6V	424 074	6W	1 726 572
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	2 335 259	TY	1 761 578	TZ	1 494 074	UA	2 602 762
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	4 849 743	UB	1 818 147	UC	2 236 374	UD	4 431 515
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	1 761 578	UF	1 494 074		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ	56 569	UK	742 300		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	1 108 439	UR	30 858	US	1 077 581
	Autres immobilisations financières	UT	588 771	UV	588 771	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 931 260		1 931 260		
	Autres créances clients	UX	14 662 680		14 662 680		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	174		174		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	17 638		17 638		
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	296 135		296 135		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	459 723		459 723		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 138 595		8 138 595		
Charges constatées d'avance		VS	830 294		830 294		
TOTAUX		VT	28 033 709	VU	26 956 128	VV	1 077 581
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	81 247				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	74 504				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	1 159 021	276 405	882 616	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	210 583	210 583		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	32 073 763	32 073 763		
Personnel et comptes rattachés		8C	3 201 901	3 201 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 987 183	2 987 183		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	474 399	474 399		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	388 789	388 789		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	494 924	494 924		
Groupe et associés (2)		VI	2 455 739	2 455 739		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 648 510	1 648 510		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	4 379	4 379		
TOTAUX		VY	45 099 192	VZ 44 216 576	882 616	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	700 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	420 351			

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL — DGFiP N° 2058-A 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2016

I. RÉINTÉGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WA	4 326 486
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	10 894		XE	31 839
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	20 945			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	1 011 316	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	1 045 781
	Amendes et pénalités	WJ	34 465	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	1 853 282
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises sousmises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							TOTAL I	WR	7 257 388

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE							WS			
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT			
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	951 332		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
		- imposées aux taux de 0 %						WH			
		- imposées aux taux de 19 %						WP			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A					XA			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY			
	Majoration d'amortissement*							XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle pour investissemnt *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit				ZI	XG	850 700
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2	
								TOTAL II		XH	1 802 032

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	5 455 356
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL	**BÉNÉFICE** (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	5 455 356
		XO	

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 e *bis* Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	1 579 107

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 e *bis* Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
Provision pour risques	8X		8Y	73 485
	8Z		9A	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9B		9C	73 485
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9H		9J	
Charges à payer				
C3S/TASCOM	9K	386 502	9L	389 323
Participation des salariés	9M	624 814	9N	488 524
	9P		9R	
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION1)	9S	1 011 316	9T	877 847
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	1 011 316 ↓ ligne WI	YO	951 332 ↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher) — XU ☐

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐*

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	329		Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	520 000	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	3 749 890		- Autres réserves	ZD	(1 241 932)	
Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	4 500 000	
				Autres répartitions	ZF	(27 850)	
				Report à nouveau	ZG		
TOTAL I	ØF	3 750 218		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	3 750 218	

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)	YQ		
	– Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	– Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAILS DES POSTES – AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance	YT		929 028
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 64 113)	XQ		6 717 233
	– Personnel extérieur à l'entreprise	YU		448 373
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		546 311
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV		
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES : 1 581)	ST		12 694 763
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		21 335 708
DÉTAILS DES POSTES – IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE	YW		1 071 220
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS :)	9Z		1 436 856
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		2 508 076
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée	YY		32 036 902
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		26 570 365
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *	ØB		16 518 423
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 3 handicapés) : 16	YP		573
	– Effectif affecté à l'activité artisanale	RL		
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE *

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	5 455 356	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD	861 821	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale — JH : FIL

N° SIRET de la société mère du groupe — JJ : 5 0 4 8 3 6 6 3 6 0 0 0 2 8

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058 - NOT pour le régime de groupe

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES DGFiP N° 2059-A 2017

Désignation de l'entreprise : BFSA — Néant ☐ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *	1	Différents logiciels et licences	225 728		225 728		
	2	Chariots élévateurs	380 956		380 956		
	3	Transpalettes	31 255		31 255		
	4	Machine à teinter	31 100		31 100		
	5	chariots caddies	32 320		32 320		
	6	Cercleuese	21 927		20 912		1 015
	7	Divers matériel et outillage	251 284		250 823		461
	8	Camion Iveco	305		305		
	9	Matériel salle de conf"rence	18 893		18 893		
	10	Matériels inforamtiques	155 264		155 264		
	11	fond de commerce sdp	610				610
	12	Droit au bail Cannes Fréjus	45 734				45 734

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme	Long terme II — 19 %	Long terme II — 15 % ou 16 %	Long terme II — 0 %	Plus-value taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6		(1 015)	(1 015)				
	7		(461)	(461)				
	8	1 500	1 500	1 500				
	9							
	10							
	11		(610)	(610)				
	12		(45 734)	(45 734)				
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ☐)		(46 321)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne II)						
		CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						
				(A)	**(B) (Ventilation par taux)**			**(C)**

* Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032 - NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

© Invoke - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

Etat de l'actif immobilisé	Tableau spécifique
Etat des amortissements	Tableau spécifique
Etat des provisions	Tableau spécifique
Etat des échéances des créances et des dettes	Tableau spécifique
Informations générales et événements marquants	Note n°1
Référentiel comptable	Note n°2
Immobilisations incorporelles	Note n°3
Immobilisations corporelles	Note n°4
Immobilisations financières et titres de participation	Note n°5
Stocks	Note n°6
Créances et dettes	Note n°7
Disponibilités	Note n°8
Comptes de régularisation	Note n°9
Capitaux Propres	Note n°10
Provisions pour risques et charges	Note n°11
Echéance des dettes financières	Note n°12
Eléments concernant plusieurs postes du bilan	Note n°13
Information sectorielle	Note n°14
Transferts de charges et autres produits d'exploitation	Note n°15
Résultat exceptionnel	Note n°16
Impôts sur les sociétés	Note n°17
Identité de la société consolidante	Note n°18
Effectifs et rémunération des organes de direction	Note n°19
Information sur le CICE	Note n°20
Engagements en matière de retraites	Note n°21
Autres engagements financiers	Note n°22

NOTE N°1 : INFORMATIONS GENERALES ET EVENEMENTS MARQUANTS

La société BFSA est une société par actions simplifiée de droit français dont le siége social est situé en France, avenue de la Roubine à Cannes la Bocca. Elle exerce son activité de distribution dans le domaine du second œuvre du bâtiment et de l'équipement de la maison. La société opère dans le sud-est de la France.

Les états financiers de la société ont été arrêtés par le Président.

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- La procédure d'indemnisation du sinistre lié aux inondations du 3 octobre 2015 a été clôturée par une quittance d'indemnité signée le 6 juillet 2016. Pour l'exercice 2016, ce sinistre se traduit par une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 2.000 K€, le HOME STORE ayant été partiellement fermé jusqu'au mois de septembre. La perte de marge associée a donné lieu au versement d'une indemnité de perte d'exploitation comprise dans les « autres produits » pour 666 K€. Les autres coûts spécifiques liés à ce sinistre ainsi que les autres remboursements d'assurances sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel : le produit net comptabilisé au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1.343 K€.
- Les investissements corporels et incorporels de l'année 2016 s'élèvent à un niveau très élevé de 4.728 K€ (1.425 K€ en 2015). Ils concernent essentiellement le HOME STORE qui avait été particulièrement impacté par les inondations : le rez-de-chaussée et l'exposition menuiserie ont été intégralement rénovés. Dans le même temps les show-rooms du magasin ont été réorganisés.

Aucun autre événement important ou élément susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et l'arrêté des comptes.

NOTE N°2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et des éléments suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'exercice clos au 31 décembre 2016 correspond à une période de 12 mois identique à celle de l'exercice précédent. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2016.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Le montant total des fonds de commerce représente 2.770 K€ dont 1.509 K€ correspondent à la valeur du fond de commerce de Cannes constatée lors de l'apport partiel d'actif en 1981 et placée sous le régime de faveur de l'article 210 A du CGI. Le solde se ventile entre les fonds de commerce de diverses agences dont 695 K€ pour celles issus du rachat de la société Technic'Eau. Il n'existe aucune limite prévisible concernant la durée d'utilisation des fonds commerciaux. Par conséquent, ils ne font pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel.

Les mali de fusion de 679 K€ proviennent de l'absorption des filiales :

- Pavin Baudinat à Nice le 1er janvier 2005 pour 148 K€ ;
- Quincaillerie Silvy au Cannet le 1er janvier 2010 pour 37 K€ ;
- Provence Sanitaire à Aix les Milles le 1er janvier 2012 pour 435 K€ ;
- Technic'Eau à St Rémy de Provence le 1er janvier 2013 pour 59 K€.

Dans le cadre du règlement ANC n°2015-06, les mali de fusion ou de confusion de patrimoine ont été maintenus en totalité au poste fonds commercial dans la mesure où aucun actif sous-jacent apporté, porteur de plus-value latente, n'a été identifié.

Les fonds de commerce ainsi que les mali de fusion ont fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Les logiciels informatiques représentant 1.354.855 € sont amortis sur une durée comprise entre de 12 à 36 mois.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et pertes de valeurs éventuelles.

Les durées d'amortissement comptables pratiquées sont en phase avec la durée réelle d'utilisation et sont identiques aux amortissements fiscaux. Les taux d'amortissements correspondants sont les suivants :

Désignation	Amortissements
Constructions	20 à 50 ans, linéaire
Installations techniques, matériel et outillages	5 à 10 ans, dégressif ou linéaire
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 15 ans, linéaire
Matériel de transport	4 ans, linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans, dégressif ou linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, linéaire

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont affectés en charge au titre de l'exercice sur le plan comptable et déduits immédiatement. Il en est de même sur le plan fiscal.

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute de ces actifs est inscrite au bilan pour son coût d'acquisition.

NOTE N°6 : STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré et prennent en compte les bonifications de fin d'année.

Les stocks à rotation lente ainsi que les stocks obsolètes font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur valeur recouvrable. Les taux appliqués tiennent compte de la nature des articles.

Les modalités de calcul de la dépréciation des stocks ont été revues en 2016. Ce changement se traduit par un complément de dotation de 488 K€ (la dépréciation calculée selon la méthodologie applicable à fin 2015 se serait élevée à 388 K€).

La provision 2016 s'élève à 876 K€ contre 1.070 K€ en 2015.

NOTE N°7 : CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour certaines créances pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actif et passif sont enregistrés en résultat financier.

La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat est avec recours, c'est-à-dire que les créances impayées ne sont pas garanties par la société d'affacturage.

Les créances cédées au factor, soit respectivement 5.978 K€ et 5.314 K€ à fin 2015 et fin 2016 sont déduites du poste clients. Le financement obtenu est inclus dans les disponibilités : à fin 2016 l'affacturage a un effet positif sur la trésorerie de 952 K€ contre 4.141 K€ à fin 2015.

Les effets remis à l'encaissement et non échus s'élèvent à 4.037 K€. Ils ont été réaffectés dans les créances clients.

NOTE N°8 : DISPONIBILITES

Les disponibilités sont exclusivement composées d'avoirs bancaires courants.

NOTE N°9 : COMPTES DE REGULARISATION

Les charges et produits constatées d'avance se décomposent comme suit :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	830.294	/	/	830.294
Produits constatés d'avance	4.379	/	/	4.379

NOTE N°10 : CAPITAUX PROPRES

Le capital est constitué de 218.550 actions. La variation des capitaux propres au 31 décembre 2016 se décompose comme suit :

Montants en K€	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Capital	6.200	/	/	6.200
Prime de fusion (1)	28	/	28	/
Réserve légale (1)	100	520	/	620
Autres réserves (1)	14.885	/	1.242	13.643
Report à nouveau (1)	1	/	1	/
Résultat (1)	3.750	4.326	3.750	4.326
Provisions réglementées (2)	1.784	/	561	1.223
	26.748	**4.846**	**5.582**	**26.012**

(1) L'affectation des résultats au 31 décembre 2015 décidée par l'associé unique en date du 10 mai 2016 a conduit aux opérations suivantes :
- dotation de la réserve légale pour 520 K€,
- affectation de la prime de fusion pour 28 K€ et du report à nouveau pour moins de 1 K€,
- distribution de dividendes pour 4.500 K€ par prélèvement sur les autres réserves du reliquat nécessaire pour permettre cette distribution.

(2) Provision pour hausse de prix qui s'élève à 1.223 K€ au 31 décembre 2016.

NOTE N°11 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant au 31 décembre 2016 de 606 K€ correspond principalement au litige suite au contrôle URSSAF portant sur les années 2010 à 2012 pour 446 K€.

NOTE N°12 : ECHEANCE DES DETTES FINANCIERES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit à plus d'un an à l'origine	1.159.021	276.405	882.616	/

NOTE N°13 : ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

ACTIF	Produits à recevoir
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	370.075
Autres créances	6.746.994
Capital souscrit et appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Charges à répartir	
Charges constatées d'avance	
Ecart de conversion	
TOTAL	**7.117.069**

PASSIF	Charges à payer
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.002.949
Dettes fiscales et sociales	3.322.445
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	363.583
Produits constatés d'avance	
Ecarts de conversion	
TOTAL	**4.688.977**

NOTE N°14 : INFORMATION SECTORIELLE

L'entreprise n'opère que dans un seul secteur d'activité et elle est implantée dans les départements 06, 13, 83 et 84.

NOTE N°15 : TRANFERTS DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le montant du transfert de charges de l'exercice s'élève à 2.201 K€. La contrepartie de cette somme est :

- en charges exceptionnelles pour 1.495 K€ concernant la marchandise sortie des stocks suite à l'opération de déstockage des stocks obsolètes,
- dans le poste « autres charges externes », et correspond essentiellement aux prélèvements sur nos stocks de produits nécessaires à l'entretien de nos locaux, et matériels.

Les autres produits d'exploitation correspondent aux remboursements d'assurance, aux participations des fournisseurs sur les campagnes publicitaires et manifestations commerciales.

NOTE N°16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel hors provisions est déficitaire de 952 K€. Les éléments les plus significatifs concernent des destructions de stocks pour 1.495 K€ ainsi qu'un produit net lié aux inondations du 3 octobre 2015 pour 1.343 K€.

Le détail des charges et produits exceptionnels s'établit comme suit :

Eléments du résultat exceptionnel	Montant
Inondations Cannes du 3 octobre 2015	375.614
Fermeture salle exposition Toulon	68.050
Licenciements et litiges salariés	399.382
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	1.476
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	46.344
Provision sur litiges	56.569
Autres charges exceptionnelles	42.599
Perte sur litige prestataire informatique	147.154
Opération déstockage des stocks obsolètes	1.494.912
Contrôle URSSAF	112.933
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2.745.034**
Remboursement inondations Cannes du 3 octobre 2015	1.718.700
Produit des cessions immobilisations corporelles	1.500
Autres produits exceptionnels	15.912
Reprise provision sur litiges	180.672
Reprise provision pour hausses de prix	561.628
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2.478.412**

NOTE N°17 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal s'élève à 5.455.356 €.

Depuis le 1er septembre 2008, notre société est intégrée fiscalement à la SAS FINANCIERE BFSA selon la convention d'intégration fiscale du 15 octobre 2008. L'impôt dû par la société est versé directement à la société mère.

Au titre de l'exercice 2016 son montant s'élève à 1.853.282 €. Celui-ci a été diminué de 806.125 € correspondant au CICE que la maison mère la SAS FINANCIERE BFSA imputera sur l'impôt éventuel dû par le groupe.

Les allégements et les accroissements de la dette future d'impôt se décomposent comme suit :

ALLEGEMENT :		
Participation des salariés	624.814	
C3S et TASCOM	354.956	
	979.770 x 33.33 % =	326.590
ACCROISSEMENT :		
Néant	/	/

La ventilation de l'impôt sur les sociétés s'effectue de la façon suivante :

Ventilation de l'IS 2016 (en K€)

	Base	IS	Net
Résultat courant (*)	7.071	2.094	4.977
Résultat exceptionnel (*)	-267	-113	-154
Participation (♦)	-625	-163	-462
Réduction d'impôts (dons)		/	/
Contribution IS 3,3%		35	-35
TOTAL	**6.179**	**1.853**	**4.326**

(*) La colonne IS est calculée après effet des déductions et réintégrations
(♦) La colonne IS correspond à la participation année précédente x 33.33%

NOTE N°18 : IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Nos comptes sont consolidés au sein de notre société mère, FINANCIERE BFSA (Siren n° 504 836 636 - 183 avenue de la roubine - 06150 Cannes la Bocca).

NOTE N°19 : EFFECTIFS ET REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

La ventilation de l'effectif moyen annuel équivalent temps plein au 31 décembre 2016 s'effectue comme suit :

Catégorie de personnel	Effectif moyen salarié
Cadres	64
V.R.P.	38
Employés	488
	590

L'information sur les rémunérations des dirigeants n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

NOTE N°20 : INFORMATIONS SUR LE CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 806.125 € au 31 décembre 2016. Le CICE a été utilisé pour augmenter le volume des investissements.

NOTE N°21 : ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation. Les conventions collectives appliquées sont celle du commerce de gros non alimentaire ainsi que la convention collective des VRP.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation (taux Iboxx + 0,40)	1,70%	2,03%
Age de départ à la retraite cadres	63 à 65 ans	63 à 65 ans
Age de départ à la retraite non cadres	60 à 62 ans	60 à 62 ans
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales	37,50%	37,50%
Table de mortalité	TH 00-02 et TF 00-02	INSEE 2015

Le montant des engagements en matière de retraite au 31 décembre 2016 est de 3.021 K€. Le contrat d'assurance souscrit en actif de couverture représente la somme de 1.041 K€. Le montant net des engagements, s'élève donc à 1.980 K€.

NOTE N°22 : AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS (en K€)

Nature de l'engagement	Engagements donnés	Engagements reçus	Obligations contractuelles
Créances affacturées	3.343	-	-
Effets escomptés non échus	-	-	-
Cautions locations immobilières	420	420	-
Autres cautions	15	15	
Locations immobilières	-	-	11.178
Locations simples	-	-	2.817

L'engagement au titre de l'affacturage porte sur les créances cédées à la clôture de l'exercice après déduction des retenues et comptes d'ajustement, en particulier le fonds de garantie est exclu. Le montant maximum des créances pouvant être financées est de 20.000 K€.

Les locations immobilières concernent des baux commerciaux ayant une maturité moyenne d'environ 2 années compte tenu des clauses de résiliation triennales.

Les contrats de locations simples concernent essentiellement la flotte de véhicules et des équipements informatiques. Ils ont une durée moyenne de 1,5 année à 2 années.

BFSA

Société par actions simplifiée
au capital de 6.200.000 euros
Siège social : Avenue de la Roubine
06150 CANNES LA BOCCA

695 720 821 RCS CANNES

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 13 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept
Et le 13 avril
A 10 h 00

La société FINANCIERE BFSA, SAS au capital de 6.644.771 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Cannes sous le n° 504 836 636, et dont le siège social est situé à CANNES LA BOCCA, 06150, Avenue de la Roubine, représentée par son Président, Monsieur Jean-Luc PANETTA, Associée unique et Présidente de la société B.F.S.A, SAS au capital de 6.200.000 €, dont le siège social est Avenue de la Roubine, 06150, CANNES LA BOCCA, a pris les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion sur la marche de la Société et présentation, par le Président, des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,

- Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission,

- Approbation des comptes et quitus au Président,

- Affectation et répartition du résultat de l'exercice,

- Approbation des conventions réglementées,

- Renouvellement du mandat du Président,

- Questions diverses,

- Pouvoirs.

La société PriceWaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes, commissaire aux comptes titulaire, a été dûment informée de la tenue de la présente réunion et est absente et excusée.

Le Président, donne lecture de son rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2016.

PREMIERE RESOLUTION

L'actionnaire unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur la marche de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et du rapport du commissaire aux comptes approuve lesdits comptes et le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ainsi que le montant de l'impôt susceptible d'en résulter mentionné dans le rapport du Président, et en conséquence, donne quitus de l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit la somme de 4.326.486 € de la façon suivante :

- Résultat de l'exercice	4.326.486 €
A titre de dividendes à l'actionnaire unique Soit 19,00 € par action	4.152.450 €
Le solde Au poste « autres réserves »	174.036 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Net payé par action (*)	Abattement
31/12/2013	24,19 €	Régime mère-fille
31/12/2014	20,65 €	Régime mère-fille
31/12/2015	41,29 €	Régime mère-fille

() Après retraitement de la hausse du nombre d'actions résultant de l'augmentation de capital du 1er juillet 2015 qui a conduit à l'émission de 183.300 actions nouvelles, soit un total de 218.550 actions*

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce, l'actionnaire unique prend acte des conventions visées audit article qui ont été conclues au cours de l'exercice entre la Société et son dirigeant, et qui sont rappelées en annexes des présentes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique, connaissance prise du rapport de gestion de la Société, constate que le mandat de Président de la société FINANCIERE BFSA arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée générale à tenir en 2020 pour approuver les comptes de l'exercice clos en 2019.

CINQUIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes formalités afférentes aux présentes décisions.

L'ordre du jour étant épuisé il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'Associé unique.

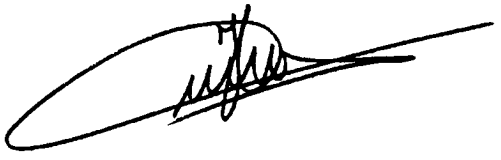
Pour la société FINANCIERE BFSA
Jean-Luc PANETTA



ANNEXE

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ENTRE LA SOCIETE ET SES DIRIGEANTS

- Le contrat de prestations de services du 6 août 2008 qui prévoyait la facturation de services en matière de stratégie, direction générale, organisation administrative et gestion a pris fin au 31 janvier 2016. Depuis cette date une rémunération mensuelle fixe de 55.000 € est allouée à FINANCIERE BFSA au titre de ses fonctions de Président de BFSA (décision de l'Associé unique de BFSA du 29 janvier 2016).
- Une convention de mise à disposition de locaux et de services administratifs par BFSA au bénéfice de FINANCIERE BFSA a été consentie avec effet au 1er janvier 2016. Au titre de l'exercice il a été facturé par la Société BFSA une somme de 20.000 €.
- Une convention de trésorerie prévoyant une rémunération des avances en compte courant entre FINANCIERE BFSA et BFSA a été signée. Aux termes de cette convention la société prêteuse reçoit des intérêts fixés au taux d'intérêt fiscalement déductible tel que fixé par l'article 39-1-3° du Code Général des Impôts. La Société BFSA a ainsi réglé des intérêts à hauteur de 30.977 € au titre de l'exercice 2016.



BFSA

Société par actions simplifiée
au capital de 6.200.000 euros
Siège social : Avenue de la Roubine
06150 CANNES LA BOCCA

695 720 821 RCS CANNES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ACTIONNAIRE UNIQUE SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Conformément à la loi et à nos statuts nous vous exposons ci-après l'activité et les résultats de BFSA (ci-après « la Société ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, son évolution prévisible et ses perspectives d'avenir. Nous soumettons également à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation du résultat.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016. Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes aux dispositions du plan comptable général et identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

1 – Situation de la Société et résultats de l'exercice écoulé

Les faits marquants de l'année sont les suivants :

- La procédure d'indemnisation du sinistre lié aux inondations du 3 octobre 2015 a été clôturée par une quittance d'indemnité signée le 6 juillet 2016. Pour l'exercice 2016, ce sinistre se traduit par une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 2.000 K€, le HOME STORE ayant été partiellement fermé jusqu'au mois de septembre. La perte de marge associée a donné lieu au versement d'une indemnité de perte d'exploitation comprise dans les « autres produits » pour 666 K€. Les autres coûts spécifiques liés à ce sinistre ainsi que les autres remboursements d'assurances sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel : le produit net comptabilisé au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1.343 K€.
- Les investissements corporels et incorporels de l'année 2016 s'élèvent à un niveau très élevé de 4.728 K€ (1.425 K€ en 2015). Ils concernent essentiellement le HOME STORE qui avait été particulièrement impacté par les inondations : le rez-de-chaussée et l'exposition menuiserie ont été intégralement rénovés. Dans le même temps les show-rooms du magasin ont été réorganisés.

Le chiffre d'affaires s'élève à 159.565 K€ contre 156.328 K€ en 2015, soit une progression de 2,07%.

Le taux de marge ressort à 31,82 % contre 29,39 % en 2015. Cette hausse résulte de la sortie des stocks sinistrés à hauteur de 4.812 K€ en 2015, l'année 2016 ayant été pénalisée par une destruction exceptionnelle de marchandises s'élevant à 1.496 K€. Retraité de ces événements, le taux de marge 2016 est sensiblement égal à celui de l'exercice précédent.

La contribution des ventes supplémentaires, la perte d'exploitation comptabilisée en « autres produits » pour 666 K€ ainsi que des charges d'exploitation contenues permettent d'enregistrer un résultat d'exploitation de 7.132 K€ contre 6.597 K€ en 2015.

Après prise en compte d'un résultat financier déficitaire de 60 K€, le résultat courant avant impôt ressort à 7.071 K€, soit 4,43 % du chiffre d'affaires contre 4,19 % en 2015.

L'exercice fait apparaître un résultat net de 4.326.486 € après avoir constaté :

- Un résultat exceptionnel de (266.621) €
- Une participation des salariés de624.814 €
- Un impôt société de1.853.282 €

BFSA est depuis le 1er septembre 2008 intégrée au groupe fiscal de la SAS FINANCIERE BFSA, seule redevable de l'impôt sur les sociétés. A ce titre le montant du CICE comptabilisé en résultat d'exploitation pour l'exercice 2016 et s'élevant à 806.125 € est imputé sur l'impôt sur les sociétés du groupe.

L'effectif moyen annuel en équivalents temps pleins est passé de 597 personnes au 31 décembre 2015 à 590 personnes au 31 décembre 2016.

Le montant total des investissements de l'année s'est élevé à 4.989 K€ représentant principalement :

- Des acquisitions de logiciels informatiques,
- Des aménagements de nos points de vente,
- Des prêts accordés dans le cadre de la participation à l'effort de construction.

2 – Information sur les délais de paiement

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose ainsi :

En milliers d'euros	**31 décembre 2016**	**31 décembre 2015**
Factures marchandises et frais généraux	31.142	29.074
Factures immobilisations	424	296
Factures non parvenues	1.003	988
Total dettes fournisseurs	**32.569**	**30.358**

Les factures fournisseurs se décomposent comme suit à la clôture des exercices 2015 et 2016 :

En milliers d'euros	< 30 jours		De 30 à 60 jours		> 60 jours		Total TTC	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Dettes à échoir	15.266	14.888	11.334	8.951	2.106	4.894	28.706	28.733
Dettes échues	664	2.393	-	49	-	391	664	2.833
Factures TTC	**15.930**	**17.281**	**11.334**	**9.000**	**2.106**	**5.285**	**29.370**	**31.566**

Les factures échues de moins de 30 jours correspondent essentiellement à des factures payables à fin décembre. Les autres factures reçues non réglées dont le terme est échu sont liées à des litiges ou des contestations par rapport à la réception ou bien au prix facturé.

3 - Activité de recherche et développement

La Société réalise régulièrement des développements afin d'améliorer l'efficacité de ses systèmes d'information. En dehors des frais comptabilisés à ce titre en 2016, notre Société n'a pas engagé d'autre activité en matière de recherche et développement.

4 - Affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver l'affectation suivante :

- Résultat de l'exercice	4.326.486 €
- A titre de dividendes à l'actionnaire unique	4.152.450 €
Soit 19,00 € par action	
Le solde	174.036 €
Au poste « autres réserves »	

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Net payé par action (*)	Abattement
31/12/2013	24,19 €	Régime mère-fille
31/12/2014	20,65 €	Régime mère-fille
31/12/2015	41,29 €	Régime mère-fille

() Après retraitement de la hausse du nombre d'actions résultant de l'augmentation de capital du 1er juillet 2015 qui a conduit à l'émission de 183.300 actions nouvelles, soit un total de 218.550 actions*

5 - Dépenses non déductibles fiscalement

Le montant total des dépenses engagées dans le cadre de l'article 39-4 du Code général des impôts, correspondant aux amortissements excédentaires des véhicules de société s'élève à 10.894 €, représentant un impôt sur les sociétés de 3.631 €.

6 – Mandats des dirigeants et des commissaires aux comptes

Les dirigeants ont exécuté leur mandat conformément aux statuts et à la loi. Chaque direction fonctionnelle et opérationnelle a exercé son pouvoir dans les limites des délégations consenties par le Président.

Conformément à la décision de l'associé unique de BFSA du 29 janvier 2016, FINANCIERE BFSA représentée par son Président Jean-Luc PANETTA a été nommée Président de la Société à compter du 1er février 2016. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale devant approuver les comptes clos le 31 décembre 2016.

Les mandats du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant courent jusqu'à l'Assemblée générale 2019 devant approuver les comptes clos le 31 décembre 2018.

7 – Evénements postérieurs à la clôture et perspectives

Aucun événement important ou élément susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et l'établissement du présent rapport.

Pour l'exercice 2017 nous anticipons une croissance du chiffre d'affaires de notre Société supérieure à celle observée en 2016 dans un contexte de reprise modérée de l'activité de notre secteur. Nous prévoyons de poursuivre nos efforts pour adapter notre offre aux besoins de nos clients avec notamment l'ouverture d'une agence à Beausoleil (février 2017). La rénovation du rez-de-chaussée et d'une partie du premier étage du magasin HOME STORE réalisée en 2016 devrait également avoir un impact positif sur notre activité.

8 – Conventions réglementées

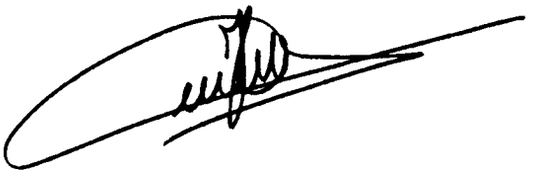
Enfin, nous tenons à vous rappeler qu'en application tant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce que d'une lettre du Ministère de la Justice du 22 décembre 2003, que le commissaire aux comptes n'a pas à présenter de rapport sur les conventions intervenues entre la Société et son dirigeant, ni entre la Société et son associé unique, puisque notre Société est une société unipersonnelle. Les conventions conclues entre la Société et l'associé unique n'ont plus à être mentionnées au registre des décisions mais celles conclues avec les Dirigeants devront y figurer. Nous vous demanderons d'en prendre acte.

Nous vous donnons lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice écoulé.

Une nouvelle fois, nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et nous espérons que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion au Président. Les résolutions que nous soumettons à votre vote sont conformes à nos propositions.

Le Président

Pour la société FINANCIERE BFSA
Jean-Luc PANETTA



GREFFE

BFSA

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

pwc

Services aux Entrepreneurs

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2016)

A l'Associé unique
BFSA
183 Avenue de la Roubine
06154 CANNES-LA BOCCA

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BFSA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nice, le 7 avril 2017

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers PME Commissariat aux comptes



Xavier Salmon-Lefranc

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

BILAN ACTIF

Intitulés	2016 /12			2015 /12
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	3 448 095		3 448 095	3 494 440
Autres immobilisations incorporelles	1 461 572	1 050 443	411 129	437 965
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	*4 909 668*	*1 050 443*	*3 859 225*	*3 932 405*
Immobilisations corporelles				
Terrains	103 740	49 341	54 399	59 430
Constructions	1 743 860	471 956	1 271 903	975 168
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 408 353	1 211 393	196 961	226 956
Autres immobilisations corporelles	23 780 552	16 993 357	6 787 195	3 771 334
Immobilisations en cours	111 629		111 629	119 163
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	*27 148 134*	*18 726 047*	*8 422 087*	*5 152 053*
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	34 500		34 500	31 500
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 108 439		1 108 439	1 101 696
Autres immobilisations financières	588 771		588 771	562 767
Total immobilisations financières	*1 731 709*		*1 731 709*	*1 695 963*
ACTIF IMMOBILISE	**33 789 511**	**19 776 490**	**14 013 021**	**10 780 421**
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	26 104 119	876 190	25 227 929	22 920 517
Total des stocks	*26 104 119*	*876 190*	*25 227 929*	*22 920 517*
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	16 593 939	1 726 572	14 867 367	14 873 293
Autres créances	8 912 266		8 912 266	10 388 153
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	*25 506 205*	*1 726 572*	*23 779 633*	*25 261 447*
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	7 809 094		7 809 094	8 318 165
Charges constatées d'avance	830 294		830 294	1 045 623
Total disponibilités et divers	*8 639 388*		*8 639 388*	*9 363 788*
ACTIF CIRCULANT	**60 249 712**	**2 602 762**	**57 646 950**	**57 545 751**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**94 039 223**	**22 379 252**	**71 659 971**	**68 326 172**

© IWOKE

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

BILAN PASSIF

Intitulés			2016 /12	2015 /12
Situation nette				
Capital social ou individuel	Dont versé :	6 200 000	6 200 000	6 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				27 850
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale			620 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			13 643 359	14 885 291
Report à nouveau				329
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			**4 326 486**	**3 749 890**
		Total situation nette	*24 789 845*	*24 963 360*
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées			1 222 760	1 784 388
		CAPITAUX PROPRES	**26 012 605**	**26 747 748**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			605 993	
Provisions pour charges				730 096
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**605 993**	**730 096**
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 159 021	879 372
Emprunts et dettes financières divers			2 608 503	1 084 650
		Total dettes financières	*3 767 524*	*1 964 022*
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			32 073 763	30 062 354
Dettes fiscales et sociales			7 052 272	6 553 823
		Total dettes d'exploitation	*39 126 036*	*36 616 177*
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			494 924	295 949
Autres dettes			1 648 510	1 953 733
		Total dettes diverses	*2 143 434*	*2 249 682*
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance			4 379	18 449
		DETTES	**45 041 373**	**40 848 329**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GENERAL	**71 659 971**	**68 326 172**

© INVOKE

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

COMPTE DE RESULTAT

	2016 /12			2015 /12
	France	Export	Total	
Vente de marchandises	158 402 764	819 421	159 222 185	155 938 806
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	343 130		343 130	389 087
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**158 745 894**	**819 421**	**159 565 315**	**156 327 893**
Production stockée				
Production immobilisée			164 444	86 138
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 694 899	7 400 930
Autres produits			2 285 437	1 806 119
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**165 710 094**	**165 621 079**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			110 908 723	109 711 324
Variation de stock (marchandises)			(2 113 602)	669 539
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			21 335 708	19 892 183
Total charges externes			*130 130 829*	*130 273 046*
Impôts, taxes et versements assimilés			**2 508 076**	**2 417 519**
Charges de personnel				
Salaires et traitements			16 114 781	16 339 268
Charges sociales			5 764 038	5 798 527
Total charges de personnel			*21 878 819*	*22 137 795*
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 483 323	1 287 884
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 761 578	1 675 945
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			*3 244 901*	*2 963 828*
Autres charges			815 814	1 232 347
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**158 578 438**	**159 024 536**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**7 131 656**	**6 596 544**
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			79 741	67 678
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**79 741**	**67 678**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			140 194	120 871
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**140 194**	**120 871**
RESULTAT FINANCIER			**(60 453)**	**(53 193)**
RESULTAT COURANT			**7 071 203**	**6 543 351**

© INVOKE

BFSA

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2016 /12	2015 /12
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 734 613	5 261 395
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 500	13 395
Reprises sur provisions et transferts de charges	742 300	381 149
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2 478 412**	**5 655 939**
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 640 644	6 117 176
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 821	170 827
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	56 569	165 992
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2 745 034**	**6 453 996**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(266 621)**	**(798 057)**
Participation des salariés aux résultats	624 814	488 524
Impôts sur les bénéfices	1 853 282	1 506 880
TOTAL DES PRODUITS	**168 268 248**	**171 344 696**
TOTAL DES CHARGES	**163 941 762**	**167 594 807**
BENEFICE ou PERTE	**4 326 486**	**3 749 890**

© INVOICE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

Etat de l'actif immobilisé	Tableau spécifique
Etat des amortissements	Tableau spécifique
Etat des provisions	Tableau spécifique
Etat des échéances des créances et des dettes	Tableau spécifique
Informations générales et événements marquants	Note n°1
Référentiel comptable	Note n°2
Immobilisations incorporelles	Note n°3
Immobilisations corporelles	Note n°4
Immobilisations financières et titres de participation	Note n°5
Stocks	Note n°6
Créances et dettes	Note n°7
Disponibilités	Note n°8
Comptes de régularisation	Note n°9
Capitaux Propres	Note n°10
Provisions pour risques et charges	Note n°11
Echéance des dettes financières	Note n°12
Eléments concernant plusieurs postes du bilan	Note n°13
Information sectorielle	Note n°14
Transferts de charges et autres produits d'exploitation	Note n°15
Résultat exceptionnel	Note n°16
Impôts sur les sociétés	Note n°17
Identité de la société consolidante	Note n°18
Effectifs et rémunération des organes de direction	Note n°19
Information sur le CICE	Note n°20
Engagements en matière de retraites	Note n°21
Autres engagements financiers	Note n°22

NOTE N°1 : INFORMATIONS GENERALES ET EVENEMENTS MARQUANTS

La société BFSA est une société par actions simplifiée de droit français dont le siége social est situé en France, avenue de la Roubine à Cannes la Bocca. Elle exerce son activité de distribution dans le domaine du second œuvre du bâtiment et de l'équipement de la maison. La société opère dans le sud-est de la France.

Les états financiers de la société ont été arrêtés par le Président.

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- La procédure d'indemnisation du sinistre lié aux inondations du 3 octobre 2015 a été clôturée par une quittance d'indemnité signée le 6 juillet 2016. Pour l'exercice 2016, ce sinistre se traduit par une perte de chiffre d'affaires de l'ordre de 2.000 K€, le HOME STORE ayant été partiellement fermé jusqu'au mois de septembre. La perte de marge associée a donné lieu au versement d'une indemnité de perte d'exploitation comprise dans les « autres produits » pour 666 K€. Les autres coûts spécifiques liés à ce sinistre ainsi que les autres remboursements d'assurances sont comptabilisés dans le résultat exceptionnel : le produit net comptabilisé au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1.343 K€.
- Les investissements corporels et incorporels de l'année 2016 s'élèvent à un niveau très élevé de 4.728 K€ (1.425 K€ en 2015). Ils concernent essentiellement le HOME STORE qui avait été particulièrement impacté par les inondations : le rez-de-chaussée et l'exposition menuiserie ont été intégralement rénovés. Dans le même temps les show-rooms du magasin ont été réorganisés.

Aucun autre événement important ou élément susceptible de remettre en cause le résultat acquis n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et l'arrêté des comptes.

NOTE N°2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement ANC n°2014-03).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et des éléments suivants :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'exercice clos au 31 décembre 2016 correspond à une période de 12 mois identique à celle de l'exercice précédent. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2016.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et pertes de valeur éventuelles.

Le montant total des fonds de commerce représente 2.770 K€ dont 1.509 K€ correspondent à la valeur du fond de commerce de Cannes constatée lors de l'apport partiel d'actif en 1981 et placée sous le régime de faveur de l'article 210 A du CGI. Le solde se ventile entre les fonds de commerce de diverses agences dont 695 K€ pour celles issus du rachat de la société Technic'Eau. Il n'existe aucune limite prévisible concernant la durée d'utilisation des fonds commerciaux. Par conséquent, ils ne font pas l'objet d'amortissements mais d'un test de dépréciation annuel.

Les mali de fusion de 679 K€ proviennent de l'absorption des filiales :

- Pavin Baudinat à Nice le 1er janvier 2005 pour 148 K€ ;
- Quincaillerie Silvy au Cannet le 1er janvier 2010 pour 37 K€ ;
- Provence Sanitaire à Aix les Milles le 1er janvier 2012 pour 435 K€ ;
- Technic'Eau à St Rémy de Provence le 1er janvier 2013 pour 59 K€.

Dans le cadre du règlement ANC n°2015-06, les mali de fusion ou de confusion de patrimoine ont été maintenus en totalité au poste fonds commercial dans la mesure où aucun actif sous-jacent apporté, porteur de plus-value latente, n'a été identifié.

Les fonds de commerce ainsi que les mali de fusion ont fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas conduit à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Les logiciels informatiques représentant 1.354.855 € sont amortis sur une durée comprise entre de 12 à 36 mois.

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et pertes de valeurs éventuelles.

Les durées d'amortissement comptables pratiquées sont en phase avec la durée réelle d'utilisation et sont identiques aux amortissements fiscaux. Les taux d'amortissements correspondants sont les suivants :

Désignation	Amortissements
Constructions	20 à 50 ans, linéaire
Installations techniques, matériel et outillages	5 à 10 ans, dégressif ou linéaire
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 15 ans, linéaire
Matériel de transport	4 ans, linéaire
Matériel de bureau	3 à 5 ans, dégressif ou linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, linéaire

Les frais d'acquisition des immobilisations corporelles sont affectés en charge au titre de l'exercice sur le plan comptable et déduits immédiatement. Il en est de même sur le plan fiscal.

NOTE N°5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET TITRES DE PARTICIPATION

La valeur brute de ces actifs est inscrite au bilan pour son coût d'acquisition.

NOTE N°6 : STOCKS DE MARCHANDISES

Les stocks sont évalués au prix moyen pondéré et prennent en compte les bonifications de fin d'année.

Les stocks à rotation lente ainsi que les stocks obsolètes font l'objet d'une dépréciation en fonction de leur valeur recouvrable. Les taux appliqués tiennent compte de la nature des articles.

Les modalités de calcul de la dépréciation des stocks ont été revues en 2016. Ce changement se traduit par un complément de dotation de 488 K€ (la dépréciation calculée selon la méthodologie applicable à fin 2015 se serait élevée à 388 K€).

La provision 2016 s'élève à 876 K€ contre 1.070 K€ en 2015.

NOTE N°7 : CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée pour certaines créances pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion actif et passif sont enregistrés en résultat financier.

La société a recours à un prestataire de factoring auprès duquel elle cède une partie de ses créances clients en contrepartie d'un financement court terme. Le contrat est avec recours, c'est-à-dire que les créances impayées ne sont pas garanties par la société d'affacturage.

Les créances cédées au factor, soit respectivement 5.978 K€ et 5.314 K€ à fin 2015 et fin 2016 sont déduites du poste clients. Le financement obtenu est inclus dans les disponibilités : à fin 2016 l'affacturage a un effet positif sur la trésorerie de 952 K€ contre 4.141 K€ à fin 2015.

Les effets remis à l'encaissement et non échus s'élèvent à 4.037 K€. Ils ont été réaffectés dans les créances clients.

NOTE N°8 : DISPONIBILITES

Les disponibilités sont exclusivement composées d'avoirs bancaires courants.

NOTE N°9 : COMPTES DE REGULARISATION

Les charges et produits constatées d'avance se décomposent comme suit :

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Charges constatées d'avance	830.294	/	/	830.294
Produits constatés d'avance	4.379	/	/	4.379

NOTE N°10 : CAPITAUX PROPRES

Le capital est constitué de 218.550 actions. La variation des capitaux propres au 31 décembre 2016 se décompose comme suit :

Montants en K€	01/01/2016	Augmentations	Diminutions	31/12/2016
Capital	6.200	/	/	6.200
Prime de fusion (1)	28	/	28	/
Réserve légale (1)	100	520	/	620
Autres réserves (1)	14.885	/	1.242	13.643
Report à nouveau (1)	1	/	1	/
Résultat (1)	3.750	4.326	3.750	4.326
Provisions réglementées (2)	1.784	/	561	1.223
	26.748	**4.846**	**5.582**	**26.012**

(1) L'affectation des résultats au 31 décembre 2015 décidée par l'associé unique en date du 10 mai 2016 a conduit aux opérations suivantes :
- dotation de la réserve légale pour 520 K€,
- affectation de la prime de fusion pour 28 K€ et du report à nouveau pour moins de 1 K€,
- distribution de dividendes pour 4.500 K€ par prélèvement sur les autres réserves du reliquat nécessaire pour permettre cette distribution.

(2) Provision pour hausse de prix qui s'élève à 1.223 K€ au 31 décembre 2016.

NOTE N°11 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont comptabilisées dès lors qu'il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé, se traduisant probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant au 31 décembre 2016 de 606 K€ correspond principalement au litige suite au contrôle URSSAF portant sur les années 2010 à 2012 pour 446 K€.

NOTE N°12 : ECHEANCE DES DETTES FINANCIERES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit à plus d'un an à l'origine	1.159.021	276.405	882.616	/

NOTE N°13 : ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

ACTIF	Produits à recevoir
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations	
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	370.075
Autres créances	7.125.715
Capital souscrit et appelé, non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Charges à répartir	
Charges constatées d'avance	
Ecart de conversion	
TOTAL	**7.495.790**

PASSIF	Charges à payer
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes diverses	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.002.949
Dettes fiscales et sociales	3.724.075
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	363.583
Produits constatés d'avance	
Ecarts de conversion	
TOTAL	**5.090.607**

NOTE N°14 : INFORMATION SECTORIELLE

L'entreprise n'opère que dans un seul secteur d'activité et elle est implantée dans les départements 06, 13, 83 et 84.

NOTE N°15 : TRANFERTS DE CHARGES ET AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le montant du transfert de charges de l'exercice s'élève à 2.201 K€. La contrepartie de cette somme est :

- en charges exceptionnelles pour 1.495 K€ concernant la marchandise sortie des stocks suite à l'opération de déstockage des stocks obsolètes,
- dans le poste « autres charges externes », et correspond essentiellement aux prélèvements sur nos stocks de produits nécessaires à l'entretien de nos locaux, et matériels.

Les autres produits d'exploitation correspondent aux remboursements d'assurance, aux participations des fournisseurs sur les campagnes publicitaires et manifestations commerciales.

NOTE N°16 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel hors provisions est déficitaire de 952 K€. Les éléments les plus significatifs concernent des destructions de stocks pour 1.495 K€ ainsi qu'un produit net lié aux inondations du 3 octobre 2015 pour 1.343 K€.

Le détail des charges et produits exceptionnels s'établit comme suit :

Eléments du résultat exceptionnel	Montant
Inondations Cannes du 3 octobre 2015	375.614
Fermeture salle exposition Toulon	68.050
Licenciements et litiges salariés	399.382
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles	1.476
Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles	46.344
Provision sur litiges	56.569
Autres charges exceptionnelles	42.599
Perte sur litige prestataire informatique	147.154
Opération déstockage des stocks obsolètes	1.494.912
Contrôle URSSAF	112.933
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	**2.745.034**
Remboursement inondations Cannes du 3 octobre 2015	1.718.700
Produit des cessions immobilisations corporelles	1.500
Autres produits exceptionnels	15.912
Reprise provision sur litiges	180.672
Reprise provision pour hausses de prix	561.628
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	**2.478.412**

NOTE N°17 : IMPOT SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal s'élève à 5.455.356 €.

Depuis le 1er septembre 2008, notre société est intégrée fiscalement à la SAS FINANCIERE BFSA selon la convention d'intégration fiscale du 15 octobre 2008. L'impôt dû par la société est versé directement à la société mère.

Au titre de l'exercice 2016 son montant s'élève à 1.853.282 €. Celui-ci a été diminué de 806.125 € correspondant au CICE que la maison mère la SAS FINANCIERE BFSA imputera sur l'impôt éventuel dû par le groupe.

Les allégements et les accroissements de la dette future d'impôt se décomposent comme suit :

ALLEGEMENT :		
Participation des salariés	624.814	
C3S et TASCOM	354.956	
	979.770 x 33.33 % =	326.590
ACCROISSEMENT :		
Néant	/	/

La ventilation de l'impôt sur les sociétés s'effectue de la façon suivante :

Ventilation de l'IS 2016 (en K€)

	Base	IS	Net
Résultat courant (*)	7.071	2.094	4.977
Résultat exceptionnel (*)	-267	-113	-154
Participation (♦)	-625	-163	-462
Réduction d'impôts (dons)		/	/
Contribution IS 3,3%		35	-35
TOTAL	**6.179**	**1.853**	**4.326**

(*) La colonne IS est calculée après effet des déductions et réintégrations
(♦) La colonne IS correspond à la participation année précédente x 33.33%

NOTE N°18 : IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Nos comptes sont consolidés au sein de notre société mère, FINANCIERE BFSA (Siren n° 504 836 636 - 183 avenue de la roubine - 06150 Cannes la Bocca).

NOTE N°19 : EFFECTIFS ET REMUNERATIONS DES ORGANES DE DIRECTION

La ventilation de l'effectif moyen annuel équivalent temps plein au 31 décembre 2016 s'effectue comme suit :

Catégorie de personnel	Effectif moyen salarié
Cadres	64
V.R.P.	38
Employés	488
	590

L'information sur les rémunérations des dirigeants n'est pas fournie car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

NOTE N°20 : INFORMATIONS SUR LE CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel pour un montant de 806.125 € au 31 décembre 2016. Le CICE a été utilisé pour augmenter le volume des investissements.

NOTE N°21 : ENGAGEMENTS DE RETRAITES

Le montant des engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation. Les conventions collectives appliquées sont celle du commerce de gros non alimentaire ainsi que la convention collective des VRP.

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

	31/12/2016	31/12/2015
Taux d'actualisation (taux Iboxx + 0,40)	1,70%	2,03%
Age de départ à la retraite cadres	63 à 65 ans	63 à 65 ans
Age de départ à la retraite non cadres	60 à 62 ans	60 à 62 ans
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Taux de charges sociales	37,50%	37,50%
Table de mortalité	TH 00-02 et TF 00-02	INSEE 2015

Le montant des engagements en matière de retraite au 31 décembre 2016 est de 3.021 K€. Le contrat d'assurance souscrit en actif de couverture représente la somme de 1.041 K€. Le montant net des engagements, s'élève donc à 1.980 K€.

NOTE N°22 : AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS (en K€)

Nature de l'engagement	Engagements donnés	Engagements reçus	Obligations contractuelles
Créances affacturées	3.343	-	-
Effets escomptés non échus	-	-	-
Cautions locations immobilières	420	420	-
Autres cautions	15	15	
Locations immobilières	-	-	11.178
Locations simples	-	-	2.817

L'engagement au titre de l'affacturage porte sur les créances cédées à la clôture de l'exercice après déduction des retenues et comptes d'ajustement, en particulier le fonds de garantie est exclu. Le montant maximum des créances pouvant être financées est de 20.000 K€.

Les locations immobilières concernent des baux commerciaux ayant une maturité moyenne d'environ 2 années compte tenu des clauses de résiliation triennales.

Les contrats de locations simples concernent essentiellement la flotte de véhicules et des équipements informatiques. Ils ont une durée moyenne de 1,5 année à 2 années.

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2016	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	Valeur brute fin 2016
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 944 482	237 257	272 072	4 909 668
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 944 482**	**237 257**	**272 072**	**4 909 668**
Terrains	103 740			103 740
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 240 424	394 730		1 635 154
Inst. générales, agencements des constructions	108 705			108 705
Inst. techniques, matériel et outillages industriels	2 113 217	43 977	748 841	1 408 353
Inst. générales, agencements, aménagements divers	18 817 763	3 876 579		22 694 342
Matériel de transport	305		305	
Matériel de bureau et mobilier informatique	1 077 380	182 987	174 157	1 086 210
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	119 163	111 629	119 163	111 629
Avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 580 697**	**4 609 903**	**1 042 467**	**27 148 134**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	31 500	3 000		34 500
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 664 463	139 283	106 536	1 697 209
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 695 963**	**142 283**	**106 536**	**1 731 709**
TOTAL GENERAL	**30 221 143**	**4 989 443**	**1 421 075**	**33 789 511**

© INFOKE

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

AMORTISSEMENTS

Situation et mouvements de l'exercice	Montant début 2016 /12	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2016 /12
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 012 077	264 093	225 728	1 050 443
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**1 012 077**	**264 093**	**225 728**	**1 050 443**
Terrains	44 309	5 032		49 341
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	302 619	92 898		395 517
Installations générales, agencements des constr.	71 342	5 098		76 439
Installations techniques, matériel et outillage indust.	1 886 261	72 497	747 365	1 211 393
Installations générales, agencements, aménagements	15 252 195	951 827		16 204 022
Matériel de transport	305		305	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	871 613	91 878	174 157	789 335
Emballages récupérables et divers				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**18 428 644**	**1 219 230**	**921 827**	**18 726 047**
TOTAL GENERAL	**19 440 722**	**1 483 323**	**1 147 555**	**19 776 490**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement, de recherche et de dév.							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL DES IMMO. INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constr.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL DES IMMO. CORPORELLES							
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GENERAL							

TOTAL GENERAL non ventilé				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2016 /12	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2016 /12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

© INFOKE

Etats financiers du : 01/01/2016 au 31/12/2016 , en Euro

BFSA

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2016 /12	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Non Utilisées au cours de l'ex	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin 2016 /12
Provisions réglementées						
Provisions pour reconst. des gisements (mines, pétrole)						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix	1 784 388				561 628	1 222 760
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger (av.1.1.92)						
Provisions fiscales pour impl. à l'étranger (ap.1.1.92)						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL DES PROVISIONS REGLEMENTEES	**1 784 388**				**561 628**	**1 222 760**
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges	730 096	56 569			180 672	605 993
TOTAL DES PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**730 096**	**56 569**			**180 672**	**605 993**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	1 070 000	876 190			1 070 000	876 190
Sur comptes clients	1 265 259	885 388			424 074	1 726 572
Autres provisions dépréciations						
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**2 335 259**	**1 761 578**			**1 494 074**	**2 602 762**
TOTAL GENERAL	**4 849 743**	**1 818 147**			**2 236 374**	**4 431 515**

Dont dotations et reprises d'exploitation	1 761 578	1 494 074
Dont dotations et reprises financières		
Dont dotations et reprises exceptionnelles	56 569	742 300

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice

© INVOKE

BFSA

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	1 108 439	30 858	1 077 581
Autres immobilisations financières	588 771	588 771	
Total actif immobilisé	**1 697 209**	**619 629**	**1 077 581**
Clients douteux ou litigieux	1 931 260	1 931 260	
Autres créances clients	14 662 680	14 662 680	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	174	174	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 638	17 638	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	296 135	296 135	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	459 723	459 723	
Débiteurs divers	8 138 595	8 138 595	
Total actif circulant	**25 506 205**	**25 506 205**	
Charges constatées d'avance	830 294	830 294	
TOTAL DES CREANCES	**28 033 709**	**26 956 128**	**1 077 581**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	81 247
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	74 504
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit à + de un an	1 159 021	276 405	882 616	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	210 583	210 583		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 073 763	32 073 763		
Personnel et comptes rattachés	3 201 901	3 201 901		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 987 183	2 987 183		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	474 399	474 399		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	388 789	388 789		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	494 924	494 924		
Groupe et associés (2)	2 455 739	2 455 739		
Autres dettes	1 648 510	1 648 510		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 379	4 379		
TOTAL DES DETTES	**45 099 192**	**44 216 576**	**882 616**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	700 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	420 351
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés	

© INFOKE